

25.02.2026 – 10:19 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Croissance du chiffre d'affaires de 2% pour le secteur principal de la construction suisse en 2025 et 2026

Zurich (ots) -

En 2025, le secteur principal de la construction en Suisse a enregistré une croissance solide de 2,1% dans un contexte difficile. Cette croissance est marquée par une activité de construction en hausse et la reprise des carnets de commandes. Pour 2026, l'indice de la construction table sur une poursuite de cette évolution: pas de boom, mais une progression fiable, principalement portée par la construction de logements et un génie civil stable.

Le secteur principal de la construction en Suisse peut se targuer d'une année 2025 globalement positive. L'activité de construction dans le bâtiment et le génie civil a progressé de 2,1% par rapport à l'année précédente pour atteindre près de 23,9 milliards de francs. La branche s'est ainsi affirmée dans un contexte de croissance modérée de l'économie suisse.

La solidité du quatrième trimestre a notamment contribué à ce résultat annuel positif: entre octobre et décembre 2025, l'activité de construction a dépassé de 6,3% le résultat enregistré au même trimestre de l'année précédente. La branche a ainsi envoyé un signal clairement positif en fin d'année. Le bâtiment a progressé de 7,5%, la construction de logements restant un pilier important de cette croissance (+4,8%).

Le besoin toujours élevé de logements constitue donc toujours un fondement central de l'activité de construction en Suisse.

La demande de nouveaux projets a également enregistré une évolution encourageante. Au total, les entrées de commandes dans le bâtiment et le génie civil ont augmenté de 3,7% en 2025. La construction de logements s'est montrée particulièrement dynamique, avec une hausse de 11%. La réserve de projets est certes bien remplie, mais la dynamique devrait s'essouffler en cours d'année en raison du recul des demandes de construction de logements au cours de l'année 2025.

Fin décembre 2025, les réserves de travail étaient supérieures de 4,5% à leur niveau de l'année précédente. Ces carnets de commandes assureront à de nombreuses entreprises un taux d'occupation fiable pour les trimestres à venir et renforceront la sécurité de planification.

Perspectives 2026: pas de surchauffe mais une certaine stabilité

L'indice de la construction prévoit pour 2026 un chiffre d'affaires d'environ 24,4 milliards de francs dans le secteur principal de la construction, soit une hausse de 1,9% par rapport à l'exercice précédent. La branche connaît donc une bonne évolution dans un contexte de croissance de l'économie suisse inférieure à la moyenne et de hausse du chômage.

En 2026, la construction de logements constituera toujours le principal moteur de la croissance. La demande restera élevée du fait de la pénurie structurelle de logements, de l'évolution démographique et de l'urbanisation. De plus, le contexte stable des taux d'intérêt améliore la capacité de financement des projets et accroît l'attrait des investissements immobiliers. Des fluctuations régionales subsistent au niveau des permis de construire, mais le niveau global est suffisamment élevé pour étayer l'activité de construction.

Comment construire enfin plus de logements

La construction de logements est actuellement un facteur de stabilité central pour le secteur principal de la construction. Il faudrait 50 000 nouveaux logements par an pour que les loyers et les prix de logements en propriété n'augmentent pas et que la population puisse se loger selon ses besoins. Or ce chiffre a été atteint pour la dernière fois en 2018 et rien n'indique actuellement la construction de suffisamment de nouveaux logements dans un avenir proche.

L'activité élevée, mais insuffisante, de la construction de logements en 2025 et 2026 repose sur la baisse des taux d'intérêt et sur des coûts de construction enfin stables. Le plan d'action sur la pénurie de logements a été lancé au niveau fédéral il y a deux ans, mais seules cinq des 35 mesures prévues ont été mises en oeuvre jusqu'à présent. Tous les acteurs, de l'administration aux entreprises de construction en passant par les maîtres d'ouvrage, doivent

être plus actifs. La SSE observe quatre champs d'action:

- Réduire les oppositions: moins de motifs fallacieux, moins de personnes autorisées à faire opposition, participation aux frais en cas d'oppositions abusives.
- Accélérer les demandes de permis de construire: traitement des demandes de permis de construire dans un délai de 100 jours, processus numériques, plus de procédures de déclaration que de procédures d'autorisation.
- Déréglementer: plus de 140 000 dispositions du règlement des constructions à travers le pays doivent être uniformisées et réduites, les lois cantonales relatives à la construction et à l'aménagement du territoire doivent être allégées et des "zones blanches" doivent être créées afin de supprimer temporairement certaines dispositions dans les communes souffrant d'une pénurie de logements.
- Améliorer l'aménagement du territoire: les cantons et les communes devraient actualiser la planification de leurs zones à bâtir tous les cinq ans en fonction des nouvelles prévisions démographiques.

Coordination du rail et de la route avec le projet "Transports '45"

Le génie civil continue de constituer une base fiable pour l'activité de construction. Les investissements dans les réseaux de transport et d'infrastructure ainsi que les programmes de rénovation en cours garantissent un solide taux d'occupation de base. En parallèle, les restrictions budgétaires et l'augmentation des coûts ainsi que le taux d'occupation élevé des entreprises de construction et le manque de personnel qualifié au niveau des planificateurs et des exécutants limitent le rythme de croissance.

Face à la situation financière précaire des fonds pour le rail et la route (FIF et FORTA), la SSE demande à la Confédération de ne pas réduire ses dotations.

La SSE salue les grandes lignes du développement de la route et du rail présentées par le Conseil fédéral fin janvier. La consultation "Transports '45" est prévue pour le mois de juin. La SSE y participera. La planification coordonnée souhaitée des projets routiers et ferroviaires offre une valeur ajoutée par rapport à la pratique politique actuelle consistant à opposer les deux modes de transport. Le train est avantageux sur les longues distances et dans les zones à forte densité de population. En revanche, le transport individuel routier est à privilégier dans les agglomérations et les zones rurales, notamment lorsque la flexibilité est de mise.

La SSE est favorable à des dépenses ferroviaires à hauteur de 24 milliards de francs, bien que cela implique le maintien durable du pour mille de la TVA. Les dépenses prévues de 11 milliards de francs pour les routes nationales constituent plutôt la limite inférieure. La route est ainsi moins bien lotie que le rail, bien qu'elle soit financée par le principe du pollueur-payeur et que sa capacité de transport soit supérieure à celle du rail. Pour éviter que les prochains projets de routes nationales n'échouent dans les urnes, la SSE demande au Parlement de soumettre cette étape d'aménagement au peuple en même temps que le projet d'agglomération.

Informations complémentaires

[Résultats](#)

[Données détaillées sur la conjoncture de la construction](#)

[Indice de la construction](#)

Contact:

Johanne Stettler, Porte-parole SSE
Tél. 058 360 77 06, johanne.stettler@entrepreneur.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100938632> abgerufen werden.